

## **LOCALISATION DE L'INTERVENTION**

Fermeture complète : Avenue des Érables entre la rue Crémazie Ouest et la rue Fraser - Fermeture partielle : Boulevard René-Lévesque Ouest entre l'avenue de Manrèse et l'avenue Bourlamaque

## **CONDITIONS DE CIRCULATION**

### **PHASE 1 – CÔTÉ NORD**

Du jeudi 20 novembre 2025 au vendredi 28 novembre 2025

Fermeture de l'avenue des Érables entre la rue Crémazie Ouest et la rue Fraser.

Fermeture des deux (2) voies de circulation en direction ouest sur le boulevard René-Lévesque Ouest entre l'avenue Bourlamaque et l'avenue de Manrèse.

- La circulation sera maintenue avec une (1) voie par direction dans les deux (2) voies de la direction est.

Interdiction de virage :

Virage à gauche interdit sur l'avenue de Bourlamaque pour les directions est et ouest du boulevard René-Lévesque Ouest.

Virage à gauche interdit sur l'avenue du Parc pour la direction ouest du boulevard René-Lévesque Ouest.

### **PHASE 2 – CÔTÉ SUD**

Du lundi 1er décembre 2025 au vendredi 5 décembre 2025

Fermeture de l'avenue des Érables entre la rue Crémazie Ouest et la rue Fraser.

Fermeture des deux (2) voies de circulation en direction est sur le boulevard René-Lévesque Ouest entre l'avenue Bourlamaque et l'avenue de Manrèse.

- La circulation sera maintenue avec une (1) voie par direction dans les deux (2) voies de la direction ouest.

Interdiction de virage :

Virage à gauche interdit sur l'avenue de Bourlamaque pour les directions est et ouest du boulevard René-Lévesque Ouest.

Virage à gauche interdit sur l'avenue du Parc pour la direction ouest du boulevard René-Lévesque Ouest.

## **PHASE 1**



## **PHASE 2**

